



**COMITE REGIONAL D'ESCRIME  
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Saint Apollinaire**

**Samedi 25 Novembre 2023**

Sur convocation de sa Présidente, Mme VEYRAC Dominique en date du 24 octobre 2023 pour l'assemblée Générale des clubs du Comité Régional d'Escrime de Bourgogne Franche-Comté s'est réunie le 25 novembre 2023 à Saint Apollinaire (21) de 14h00 à 17h00.

Dix-sept clubs sur les trente-quatre clubs étaient présents ou représentés (liste en annexe 1 du présent PV).

Ils représentent ensemble 97 voix sur un total de 158, la Présidente constate que le quorum est atteint, l'Assemblée Générale est valablement constituée.

Ouverture de séance à 14h15 par Mme Dominique Veyrac, Présidente

Le secrétariat de séance est assuré par M. Michel Javouhey, vice-président du Comité Régional d'Escrime BFC

**Préambule :**

Mme Dominique Veyrac, Présidente, salue les invités à l'Assemblée Générale

- Mme Chrystel Marcantognini, Présidente du CROS BFC, excusée
- M. Nicolas Regnard, Vice président de la Fédération Française d'Escrime, excusé
- M. Toussaint Poggiale, Scrutateur général de la Commission de Surveillance des Elections

**Ordre du Jour :**

- Rapport moral
- Approbation du compte-rendu de l'AG du 10/12/2022
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote des résolutions
- Budget prévisionnel
- Rapport sportif
- Questions diverses

## 1 ) Rapport Moral de la Présidente Dominique Veyrac

« Je vous remercie de votre présence à l'Assemblée Générale 2023 du Comité Régional d'Escrime Bourgogne Franche-Comté. Je vous accueille cette année encore à Saint Apollinaire dans une salle du Complexe Michel Gallot de Dijon Métropole.

Je remercie chaleureusement la section Escrime de l'ASPTT Dijon Omnisports pour son accueil et son aide à la préparation de cette Assemblée Générale. Je remercie également l'ASPTT Dijon Omnisports pour leur soutien toujours bienveillant en faveur de l'escrime en BFC.

Un grand merci au Conseil Régional de BFC pour son aide régulière depuis le début de mon mandat.

Un clin d'œil appuyé au CROS BFC et à sa Présidente Chrystel Marcantognini pour leur présence et leur intérêt pour notre Ligue.

Voici arrivée l'heure de la dernière Assemblée Générale Ordinaire de ce mandat Paris 2024. Il est presque temps de dresser un bilan mais, vous me connaissez, je préfère toujours garder un  **pied sur la piste dans le présent et la tête tournée vers le futur**, dans les projets à venir. Mais si je devais résumer la saison qui vient de s'écouler, deux mots me viennent à l'esprit : **Formation** et **Protection** et peut être aussi du coup, **la formation à la protection...**

**Formation** tout d'abord car nous avons été deux membres du bureau régional en formation la saison dernière. Audrey Chevalot, notre vice-secrétaire, qui a validé son DEJEPS et est devenue « **Maître d'armes** » en Juin ; Toutes nos félicitations pour l'obtention de son diplôme. Et pour moi, une formation d'un an appelée le « **Club des 300** » femmes dirigeantes mené par le CNOSF. J'ai également suivi un programme de 5 mois appelé « **Haut Potentiel National** » organisé par l'association Femix et la Française des Jeux dans le cadre des fonds Impact 2024.

Ces formations nous ont fortement mobilisées sur la saison mais nous avons réussi à décliner le projet régional comme le budget prévisionnel le prévoyait sans réel accroc.

**Protection** ensuite car c'était l'un des engagements forts de mon projet régional mais aussi parce la situation dans certains clubs a nécessité un suivi particulier. Il me semble important que les fédérations sportives avancent rapidement sur ces thématiques avec audace et courage. Le règlement disciplinaire a évolué début septembre et va encore évoluer ces prochaines semaines. Ma position n'a pas changé, je reste avant tout mobilisée en faveur de la **protection de nos pratiquants** et en particulier des enfants. Nous nous devons de les accueillir dans les meilleures conditions possibles que ce soit en termes de matériel, d'équipement ou encore d'honorabilité. C'est bien à nous, dirigeants, de nous positionner clairement sur ce que nous souhaitons pour notre sport.

Avant de conclure, je parlerai de la **Fête des Jeunes**, évènement majeur de l'escrime française qui avait lieu à Albi en 2023. Au-delà de la route interminable, de la pluie et du vent et des discussions sans fin durant le trajet, je retiendrai de ces journées, des échanges à la fois nombreux et concrets sur des sujets variés. Nous avons vécu, cette année encore, des moments de stress, de vives émotions et parfois aussi de la déception. L'année prochaine, nous nous retrouverons à Mâcon tous ensemble. J'avoue que j'apprécie ces moments de communion régionale où nous sommes tous ensemble derrière nos tireurs et tireuses, quelles que soient leurs armes ou leurs chances de réussite.

Une seule région, un seul cœur !

Notre Comité régional est attaché à **ses jeunes**, qu'ils soient compétiteurs, bénévoles, arbitres ou futurs enseignants d'escrime. Un budget exceptionnel sera à nouveau débloqué en 2024 pour leur faire vivre pleinement la Fête des Jeunes, à l'aube des Jeux Olympiques 2024.

Je conclus ce rapport moral par les **résultats sportifs** obtenus par les athlètes du Comité ; Concernant la Fête des Jeunes, je vous disais l'an dernier que nous avions obtenu de nombreux podiums mais pas de titres en individuel. Et bien c'est chose faite et bien faite puisque Thomas Gauliard de Nevers et Lucien Girardot de Belfort ont remporté chacun un titre en individuel respectivement à l'épée hommes et au fleuret hommes lors de la Fête des Jeunes 2023. Six autres titres de Champions de France ont été décernés à des athlètes de notre Comité (cf le rapport sportif) ; ainsi que plusieurs podiums en Championnats de France et de multiples sélections européennes voire internationales pour certains de nos athlètes.

**En bref, une belle réussite de notre Comité Régional mais surtout des acteurs de l'escrime en Bourgogne-Franche-Comté !**»

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

---

## 2 ) Approbation du compte-rendu de l'AG du 10/12/2022

PV envoyé par voie électronique en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

## 3 ) Rapport d'activité présenté par Dominique VEYRAC

### ASSEMBLEE GENERALE 2020 – 10 décembre 2022 – Saint Apollinaire

Compte rendu envoyé par voie électronique le 17/11/2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

### COMITE DIRECTEUR – 27 août 2023 – Saint Apollinaire (21)

- Point sur les licences
- Bilan sportif
- Point financier
- Point sur les subventions
- Projet Digitalisation
- Contrat de progrès

### COMITE DIRECTEUR – 4 mars 2023 – Montceau-Les-Mines (71)

- Point sur les licences
- Contrat de Progrès
- Vie sportive
- Commission Mixité
- Service Civique
- Eléments financiers

### COMITE DIRECTEUR – 1<sup>er</sup> juillet 2023 – Saint Apollinaire (21)

- Point sur les licences
- Vie sportive
- Subventions
- Service Civique
- Labellisation

### COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

- Changement de responsable : **Maître Jehanne Mazire**
- 7 référents départementaux
- Journée Nationale de l'Arbitrage : 1<sup>er</sup> octobre 2022
- Journée de Formation le 25 mars 2023
- 12 licenciés ont validé leur diplôme d'arbitre régional

#### *Projet 2023-24*

- *Organisation de la Journée Nationale de l'Arbitrage du 23 septembre 2023*
- *11 licenciés ont obtenu leur QCM régional et entrent en formation pratique en 2022-23*
- *+ 14 licenciés qui devront passer à nouveau leur QCM en juin 2024 mais qui entrent en formation*

## COMMISSION MIXITE

- Attribution des bourses régionales
  - Trois Bourses Sportives : 3 bourses M15 (200€) et 1 bourse M17 (150€)
  - Lauréat 2022 - Coup de Cœur Club : AS Longvic (250€)
  - 3 lauréates en 2022 pour la Bourse de la formation : Aide de 75€ aux jeunes filles et femmes entrant en formation
  - 1 lauréate en 2022 pour la Bourse à la formation régionale d'Arbitrage
- Pour ElleS : du Juin et Novembre 2022 : 10 clubs ont participé. Aide de 150€
- Part des féminines : 2018-19 : 30% / 2019-20 : 32% / 2020-21 : 36% / 2021-22 : 37% / 2023-23 : 34%

### Projet 2023

- Bourses sportives M15 (200€), M17 (200€)
- Bourse Coup de Cœur club (250€, dossier avant le 20/12/2023)
- Bourse de l'Engagement bénévole au féminin (150€)
- Bourse de la Formation : Aide 75€ pour les 9 jeunes filles et femmes entrant en formation
- Pour ElleS : Juin et Novembre 2023, Aide de 150€

## COMMISSION REGIONALE EMPLOI ET FORMATION

- 6 animateurs (3 D et 3 H)
- du 4 - 5 - 6 novembre 2022 – Dijon
- du 13 - 14 - 15 février 2023 – Dijon
- du 14 - 15 - 16 avril 2023 – Dijon

### Projet 2023-24 :

- 3 stages de 3 jours : 3 - 4 - 5 novembre 2023 (Dijon), 17 - 18 - 19 février 2024 (Dijon), 22 – 23 – 24 avril 2024 (Mâcon)
- 22 animateurs (9 D + 13 H) – pas d'éducateur en formation
- Sabre laser (formation hors région) : 2 animateur + 1 éducateur

## COMMISSION REGIONALE PSF-ANS (ex CNDS)

- Dépôt des dossiers sur le site « compte-Asso » du 6 mars au 6 avril 2023
- Saisie des instructions régionales sur « Osiris » au plus tard le 28 avril 2023
- Validation des dossiers par la commission Nationale le 16 mai 2023
- Enveloppe régionale : 52 355€ (vs 53 683€ en 2022)
  - 27 105€ à destination des clubs (52%)
  - 12 250€ à destination des AT/ CD (23%)
  - 13 000€ pour le CR (25%)
- Accompagnement à la rédaction du projet associatif
- Bilans 2022 pré-requis obligatoire pour instruction et dépôt en 2023 : 22 bilans à traiter

## CONTRAT DE PROGRES

### Construction d'un projet régional cohérent

- 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de Coordonnateur de l'ETR BFC
- 1 000€ d'accompagnement PSF
- 10 000€ d'aide fédérale fléchée sur la structuration/ développement
  - Multi-emploi : Rédaction des fiches de poste, en attente de la validation de la DTN
    - Arbitrage,
    - Mixité des pratiques et des pratiquants,
    - Pôle « Emploi » : formation continue des enseignants notamment
    - Jeunes Compétiteurs (M11-M13), Public Universitaire....
  - Mise à disposition de maîtres d'armes de club
  - Service Civique pour 8 mois : février à septembre 2023
- 2 000€ + 2 000€ : Une part variable sur critères définis à l'avance en concertation avec le CR
  - Augmentation du nombre de licences créées : 500€
  - Augmentation du nombre de licences féminines (+10%) : 500€
  - Augmentation du nombre de jeunes licenciés M7 à M20 (+10%) : 500€
  - Augmentation du nombre de licences sabre laser (+10%) : 500€

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

#### 4 ) Rapport Financier présenté par Jean-Luc ROBERT

Voir le rapport financier complet en annexe 4 du présent PV

- Les comptes de l'exercice 2022/2023, du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023, vous sont présentés sous la forme d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une balance des comptes.
- Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de **3 994 €**.
- Les produits s'élèvent à **99 695 €** et les charges à **95 701 €**. Le total du bilan est de **40 670 €**.

#### BILAN – ACTIF

L'actif du bilan s'élève donc à **40 670 €** et est constitué par :

- Une immobilisation financière de **76,22 €** constituée par une caution versée à la Maison des associations de Dijon en contrepartie de notre siège social.
- Nous n'avons aucun stock valorisé.
- Des Subventions à recevoir pour un montant de 13 125 € du CRBFC, un acompte au COM de Macon pour le stage Avril 2024 de **2 970 €** et des inscriptions stage à recevoir pour 4 470 € soit un solde de **20 690 €**. La subvention du Conseil Régional a été versée le 13 septembre 2023 et les inscriptions stages crédités au compte du CRE le 25 septembre 2023.
- Nos disponibilités au 31 aout 2023 soit le solde bancaire de **12 697.37 €** et le solde du compte épargne de **7 206.81 €**

#### BILAN – PASSIF

Au passif, les fonds propres sont positifs à hauteur de **40 670 €** et composé des éléments suivants :

- Apport en capital de **9 790 €** par le CID de Bourgogne
- Fonds Associatif de **26 886 €**
- Résultat de l'exercice 2022/202 de **3 994 €**.

#### COMPTE DE RESULTATS - PRODUITS

- **Les cotisations** : 28 370 € de licences pour 1 865 licences soit une moyenne de 15.21 € par licence.
  - **Les participations** : Les participations au stage régionaux représentent un montant de **11 331 €**
- Nos ressources propres s'élèvent donc à 39 701 € sur un total de 99 695 € soit 39.82%.**

- **Les subventions et autres produits** : Les subventions comptabilisées s'élèvent à **42 625 €** :
  - o 25 625 € au titre du CRDS 2022
  - o 13 000 € au titre de l'ANS

**La part de subventions dans nos produits est de 42.75%.**

Les autres produits concernent les aides versées par la FFE pour un total de 21 000 €

- L'aide fédérale à l'emploi en l'absence de cadre technique est comptabilisé pour 6 000 € au titre de la saison sportive 2021/2022 et le contrat de progrès pour un montant de 11 000€ et la part variable 4 000 €.
- Les produits financiers sont non significatifs.

#### COMPTE DE RESULTATS - CHARGES

Les charges les plus significatives sont :

- La masse salariale s'élève à **34 654 €**. Les indemnités de fonctionnement du CRE s'élèvent à 11 561, les indemnités de stage à 14 134 euros et les indemnités de capitaneat à 1 661 euros. Les charges URSSAF sont comptabilisées pour un montant de 7 138 euros.
- Les frais d'organisation des stages sont de 26 280 €.
- Les deux centres de pré-formation (Nevers et Belfort) a nécessité des crédits à hauteur de 6 000 €.
- L'organisation des championnats régionaux a généré des charges à hauteur de 3 856 €.
- La commission féminine a une réalisation de 4 175 €.
- Les dépenses liées à la Filière H2032 s'élèvent à **7 334 euros**, qui couvrent les participations aux deux tournois de préparation, et à l'aide forfaitaire aux tireurs.
- Sur le budget CRDS, il a été financé l'aide aux stagiaires qualifiés pour le stage de Vichy pour un montant de 800 euros.
- Les autres postes de dépenses n'appellent pas de commentaire particulier.

## 5 ) Rapport des Vérificateurs aux comptes validé par Mmes Frédérique COLLIN et Isabelle LEVEQUE

À la suite de la lecture du rapport, la résolution sur les comptes de l'exercice 2022-2023 est adoptée à l'unanimité

## 6 ) Votes de Résolution sur le budget

Voir le rapport financier complet en annexe 4 du présent PV

Les Résolutions présentées sont adoptées à l'unanimité

## 7 ) Budget Prévisionnel présenté par Jean-Luc ROBERT

Voir le rapport financier complet en annexe 4 du présent PV

Pas de remarque de la part de l'Assemblée

Le budget est voté à l'unanimité

## 8 ) Rapport Sportif présenté par Richard GAWLAS

Voir le rapport sportif complet en annexe 5 du présent PV

## BILAN DES ACTIONS SPORTIVES

- Stages régionaux de perfectionnement
- Championnats régionaux
- Classements régionaux
- Sélection internationale
- Championnats de France

## STAGES REGIONAUX

**Deux stages par arme (Octobre 2022 et février 2023) et un stage en commun 3 armes (avril 2023)**

### Sabre :

- Du 24 au 26 octobre 2022, Monéteau, 26 stagiaires, 3 cadres jour 1 puis 4 cadres jours 2 & 3
- Du 6 au 8 février 2023, Monéteau, 20 stagiaires, 3 cadres
- Du 16 au 18 avril 2023, Dijon, 22 stagiaires, 5 cadres

### Epée :

- Du 24 au 26 octobre 2022, Dijon, 23 stagiaires, 2 cadres
- Du 17 au 19 février 2023, Dijon, 14 stagiaires, 2 cadres
- Du 16 au 18 avril 2023, Dijon, 13 stagiaires, 3 cadres

### Fleuret :

- Du 8 au 10 février 2023, Beaune, 12 stagiaires (sur sélection), 2 cadres
- Du 16 au 18 avril 2023, Dijon, 16 stagiaires, 4 cadres

## CHAMPIONNATS REGIONAUX

Organisation avec l'aide des clubs des championnats régionaux pour les catégories M11 à vétérans aux 3 armes individuel et par équipe

Dates et lieux des championnats régionaux présentés en annexe

## CLASSEMENTS REGIONAUX

Voir le rapport sportif complet en annexe 5 du présent PV

## SELECTION INTERNATIONALE / CHAMPIONNAT DE FRANCE / STAGE NATIONAL DE VICHY

Voir le rapport sportif complet en annexe 5 du présent PV

## ESCRIME ARTISTIQUE

Epreuve qualificative régionale à Lons le Saunier en décembre 2022. Jury avec les maîtres C. Bièvre et F. Bouvier

Championnat de France (1 année sur 2) à Cenon en 2023 : 8 qualifiés avec 2 scènes : 1 mouvement d'ensemble (médaille d'argent) et 1 duel

## SABRE LASER

Epreuve qualificative régionale à Saint Claude. 25 engagés et 8 hors région

Championnat de France à Metz les 18 et 19 février 2023 : 6 qualifiés (Lons le Saunier et Saint Claude)

Rencontre amicale à Lons le Saunier en mai 2023

## EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

L'Equipe Technique Régionale a réalisé

- L'élaboration du calendrier régional
- L'encadrement des stages
- La formation de cadres
- La formation des arbitres
- Les classements régionaux
- L'élaboration du règlement sportif régional pour l'Olympiade 2020-2024 saison 2022

## 9 ) Questions diverses

- Questions de Christelle Guillemaux (Pte de Cercle d'escrime beaunois) :
  - Souhait de voir être produit un livret du dirigeant pour aider les dirigeants nouvellement en charge de leur club à organiser, enregistrer, etc  
Réponse de la Présidente : le projet existe, porté par elle-même et Audrey devant le codir FFE
  - Christelle Guillemaux s'étonne que les arbitres présents une demi-journée seulement soient rétribués comme ceux qui ont arbitré sur l'intégralité de la journée et trouve cela injuste  
Réponse de la Présidente : c'est un choix de la CRA validé par le CODIR
  - Souhait de ne pas utiliser En Garde, payant, alors que Belle Poule est gratuit.  
Réponse de la Présidente : rien ne s'y oppose

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

La Présidente du CRE BFC



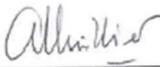
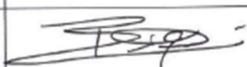
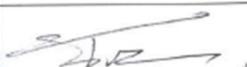
Dominique VEYRAC

Le Vice-Président du CRE BFC, secrétaire de séance



Michel JAVOUHEY

## Annexe 1a : Emargement - Liste des clubs présents

CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2022	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
09 021 001 - DIJON ASPTT	144	7	Alexandre ABEL	Pouvoir	Anne LHUILLIER	
09 058 027 - NEVERS CE	139	7	Sébastien BARRE	Présent		
03 090 015 - BELFORT ESC	116	7	Dominique BIGEY	Présent		
09 021 004 - QUETIGNY AS	115	7	Dominique FORELLE	Présent		
03 025 005 - BESANCON UC	101	7	Marie Lou PY			
03 039 008 - LONS SAUNIER	87	6	Cédric SOULAT	Présent		
03 039 022 - DOLE CE	84	6	Christophe GAINET	Présent		
09 021 005 - DIJON MOUSQ	80	6	Michel JAVOUHEY	Présent		
09 071 012 - CHALON SAONE	80	6	Arnaud BURCK	Présent		
09 089 016 - AUXERRE CE	65	6	Christopher HOUNSOME	Présent		

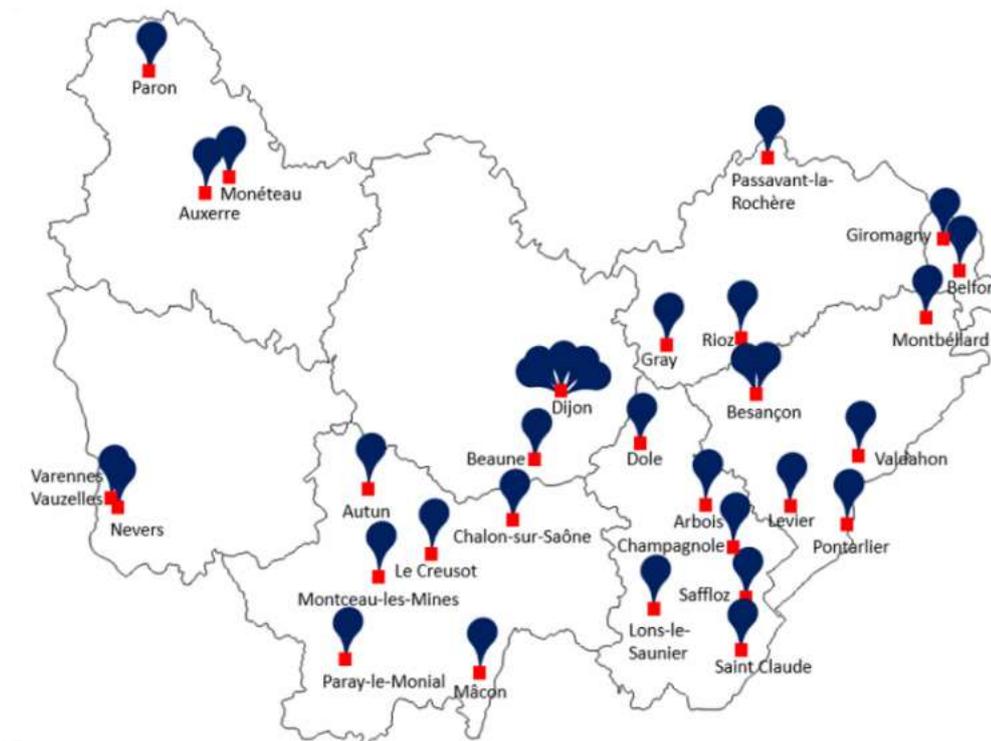
CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2022	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
09 021 031 - BEAUNE CE	64	6	Christelle GUILLEMAUX	Présente		
09 071 013 - LE CREUSOT	60	6	Claude SUCHAUT	Pouvoir	Denis LOKIETEK	
09 071 010 - MACON ESC	54	6	Jean Luc ROBERT	Présent		
09 071 008 - AUTUN CE	50	5	Alexandre HUMBERT	Présent		
03 025 004 - MONTBELIARD	49	5	Nicolas WEICK			
03 025 006 - PONTARLIER	49	5	Christian DOCK	Excusé		
03 025 001 - BESANCON RCE	48	5	Gilles TERRYN			
09 089 034 - PARON SENS	48	5	Fabien ROULIER			
03 039 019 - ST CLAUDE	47	5	Michaël LEFEL	Excusé		
09 021 002 - LONGVIC ALC	47	5	Richard MATHIEU			

<u>CLUBS</u>	Nombre de licences au 31/08/2022	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
09 071 035 - PARAY MONIAL	45	5	Jonathan LAVAURE			
03 025 002 - VALDAHON	34	4	Frédéric GASPAR	Excusé		
09 071 011 - MONTCEAU ES	34	4	Julien FRANÇOIS	Présent		
03 039 017 - CHAMPAGNOLE	33	4	Joël PIDOUX			
09 058 028 - VAUZELLE <del>CE</del> ASA V	33	4	Sophie TEIL	Pouvoir	Laurent MARCEL	
03 070 018 - RIOZ CE	30	3	Cédric LELU	Présent		
09 089 018 - MONETEAU USC	30	3	Thierry HUSTACHE	Excusé		
03 025 003 - LEVIER CE	20	2	Raymonde MERCIER	Excusée		
03 039 009 - SVS   SVS-JURA	18	2	Anne-Marie ROUCHON	Excusée		
03 039 016 - ARBOIS CEATO	18	2	Paul BERTRAND			

<u>CLUBS</u>	Nombre de licences au 31/08/2022	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
03 070 020 - PASSE AVANT	16	2	Axel JOURDA	Excusé		
09 021 007 - DIJON CE	13	2	Ludovic LESNE			
03 090 023 - GIROMAGNY CE	11	2	Jacques COLIN			
03 070 010 - GRAY EPEE	3	1	Ludovic CHOUET			



## AG CRE - SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 - ST APOLLINAIRE Le Comité Régional d'Escrime BFC en quelques chiffres



### Le plus petit Comité Régional de France Métropolitaine

**1 865 licences en 2022-23** (vs 1 933 en 2021-22, vs 1 640 en 2020-21 et 1 823 en 2019-20)

**34 clubs répartis sur 8 départements**

1 seul CID en activité : Franche-Comté. Dissolution du CID Bourgogne en 2019.

**637 licences féminines** (vs 731 en 2021-22, vs 594 en 2020-21, 580 en 2019-20 et 550 en 2018-19): soit 34% des licenciés

1 152 « mineurs » (vs 1 039 en 2021-22) soit 62% des licenciés BFC

55 000 licenciés **FFE** vs 52 721 l'an dernier, soit +4.4%

BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Saison 2021 - 2022	Saison 2022 - 2023
Mineurs	Nombre de licenciés hommes mineurs	728	815
	Nombre de licenciés femmes mineurs	311	337
	Nombre total de licenciés mineurs	1039	1152
Majeurs	Nombre de licenciés hommes majeurs	478	413
	Nombre de licenciés femmes majeurs	420	300
	Nombre total de licenciés majeurs	898	713
<b>Total</b>	<b>Nombre total de licenciés hommes</b>	<b>1206</b>	<b>1228</b>
	<b>Nombre total de licenciés femmes</b>	<b>731</b>	<b>637</b>
	<b>Nombre total de licenciés</b>	<b>1937</b>	<b>1865</b>

			2019-20	2021-22	2022-23
<b>LIG</b>	<b>BFC</b>	<b>BFC BOURGOGNE FRANCHE COMTE</b>	<b>1822</b>	<b>1937</b>	<b>1865</b>
<b>CID</b>	<b>BFC</b>	<b>09 BOURGOGNE</b>	<b>1115</b>	<b>1162</b>	<b>1101</b>
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>021 Côte-d'Or</b>	<b>429</b>	<b>475</b>	<b>463</b>
CLU	021 Côte-d'Or	09021001 ASPTT DIJON ESCRIME	126	140	144
CLU	021 Côte-d'Or	09021005 DIJON MOUSQUETAIRES	58	103	80
CLU	021 Côte-d'Or	09021031 C.E. BEAUNOIS	60	78	64
CLU	021 Côte-d'Or	09021004 AS DE QUETIGNY	122	84	115
CLU	021 Côte-d'Or	09021002 A.L.C. ESCRIME LONGVIC	37	48	47
CLU	021 Côte-d'Or	09021007 CLUB D'ESCRIME DIJONNAIS	26	22	13
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>058 Nièvre</b>	<b>150</b>	<b>162</b>	<b>172</b>
CLU	058 Nièvre	09058027 CERCLE NEVERS ESCRIME	94	112	139
CLU	058 Nièvre	09058028 ASAV ESCRIME	56	50	33
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>071 Saône-et-Loire</b>	<b>391</b>	<b>365</b>	<b>323</b>
CLU	071 Saône-et-Loire	09071008 C.e. Autunois	35	49	50
CLU	071 Saône-et-Loire	09071010 MACON ESCRIME	63	63	54
CLU	071 Saône-et-Loire	09071011 MONTCEAU ESCRIME	43	40	34
CLU	071 Saône-et-Loire	09071012 LA RIPOSTE CHALON SUR SAONE	113	93	80
CLU	071 Saône-et-Loire	09071013 L'ESPERANCE LE CREUSOT	69	58	60
CLU	071 Saône-et-Loire	09071035 LES FINES LAMES PARODIENNES	68	62	45
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>089 Yonne</b>	<b>145</b>	<b>160</b>	<b>143</b>
CLU	089 Yonne	09089016 C.E. AUXERROIS	55	65	65
CLU	089 Yonne	09089018 USC de Monetaeu	41	44	30
CLU	089 Yonne	09089034 PARON SENS ESCRIME	49	51	48
<b>CID</b>	<b>BFC</b>	<b>03 FRANCHE-COMTE</b>	<b>707</b>	<b>775</b>	<b>764</b>
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>025 Doubs</b>	<b>258</b>	<b>324</b>	<b>301</b>
CLU	025 Doubs	03025001 BESANCON RC ESCRIME	62	66	48
CLU	025 Doubs	03025003 CE La Boyarde Levier	27	22	20
CLU	025 Doubs	03025004 LES LIONS DE MONTBÉLIARD	32	49	49
CLU	025 Doubs	03025006 CE DE PONTARLIER	46	44	49
CLU	025 Doubs	03025005 BESANÇON UC ESCRIME	60	116	101
CLU	025 Doubs	03025002 Cercle d'escrime du plateau de Valdahon	31	27	34
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>039 Jura</b>	<b>240</b>	<b>239</b>	<b>287</b>
CLU	039 Jura	03039008 CE LEDONIEN	93	93	87
CLU	039 Jura	03039016 CE ARBOIS ET DU TRIANGLE D'OR	19	17	18
CLU	039 Jura	03039017 Club d'escrime de Champagnole	34	29	33
CLU	039 Jura	03039019 PROLETARIENNE ESCRIME ST CLAUDE	32	26	47
CLU	039 Jura	03039022 CE de Dole	62	71	84
CLU	039 Jura	03039009 STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES   SVS-JURA	-	3	18
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>070 Haute-Saône</b>	<b>26</b>	<b>35</b>	<b>49</b>
CLU	070 Haute-Saône	03070010 Epée Grayloise	3	3	3
CLU	070 Haute-Saône	03070018 Cercle d'escrime Riolais	23	32	30
CLU	070 Haute-Saône	03070020 PASSE AVANT ESCRIME	-	-	16
<b>DEP</b>	<b>BFC</b>	<b>090 Territoire-de-Belfort</b>	<b>183</b>	<b>177</b>	<b>127</b>
CLU	090 Territoire-de-Belfort	03090015 BELFORT ESCRIME	156	167	116
CLU	090 Territoire-de-Belfort	03090023 CE DE GIROMAGNY	27	10	11

	Saison 2021 - 2022			Saison 2022 - 2023			% Femme
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Vétéran 4	97	169	<b>266</b>	60	68	<b>128</b>	53%
Vétéran 3	51	40	<b>91</b>	50	27	<b>77</b>	35%
Vétéran 2	83	48	<b>131</b>	76	49	<b>125</b>	39%
Vétéran 1	67	65	<b>132</b>	67	66	<b>133</b>	50%
Senior	135	78	<b>213</b>	136	80	<b>216</b>	37%
M20	70	33	<b>103</b>	44	27	<b>71</b>	38%
M17	91	59	<b>150</b>	74	45	<b>119</b>	38%
M15	111	52	<b>163</b>	120	67	<b>187</b>	36%
M13	196	76	<b>272</b>	176	74	<b>250</b>	30%
M11	156	79	<b>235</b>	171	71	<b>242</b>	29%
M9	132	27	<b>159</b>	184	49	<b>233</b>	21%
M7	15	4	<b>19</b>	62	11	<b>73</b>	15%
M5	2	1	<b>3</b>	8	3	<b>11</b>	27%

## Annexe 3 : Rapport d'activité

### COMPTE RENDU COMMISSION MIXITE DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS

Année 2022

La Commission Mixité des Pratiques et des Praticants a proposé plusieurs actions en 2022.

**Membres permanents de la Commission** : Dominique Veyrac, Maître Jehanne Mazire, Michel Javouhey, Maître Coralie Guillier, Emilie Villard, Claire Chapuis, Maître Richard Gawlas et Audrey Chevallot, Morgane Joly.

**Membres invités** pour le Jury des bourses : Claudine Loury, Marlyse Pacoud, Céline Chevallier et Patricia Thauvin.

La responsable technique de la Commission est Maître Jehanne Mazire

#### 1/ BOURSES

Pour rappel, ces bourses ont pour objectif de **promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans l'escrime en Bourgogne-Franche-Comté**.

Cette année encore, la **participation a été bonne** : 4 candidates aux bourses M15, 2 candidates aux bourses M17, et 2 clubs candidat à la bourse « Coup de cœur club ».

Les lauréates de la Bourse « **Jeune pousse** » M15 sont **Pauline LAJAMBE** de l'Espérance Le Creusot, **Soha DOUCI-HABANE** de Passe Avant et **Lilou GUIGNAUD** de Levier. Chacune a reçu 200€.

Pour la **catégorie M17**, la lauréate de la Bourse est **Meriem DOUCI-HABANE** de Passe Avant. Elle a reçu 150€.

Enfin la bourse « **Coup de Cœur Club** » a été attribuée au **club de AS LONGVIC** pour sa soirée découverte-initiation à destination du public féminin. Ils ont reçu 250€.

Jury : 14 membres, concertation en visio le 28/11/2022

#### 2/ ACTIONS CLUB POUR ELLES

Cette action a pour objectif **d'ouvrir les clubs aux pratiquantes et de favoriser le recrutement d'un nouveau public**. La Commission a proposé aux clubs de participer sous la forme de leur choix à des actions à destination du public féminin de manière étendue : sont éligibles à cette aide, toute action ayant eu lieu entre le sur les mois de Juin et de Novembre 2022.

10 clubs sur les 31 du Comité Régional s'étaient inscrits et ont reçu chacun une **aide forfaitaire de 150€** en 2022. Ceux qui le demandaient pouvaient également recevoir des flyers permettant de faire la promotion de leurs actions.

#### 3/ AIDE FORFAITAIRE A LA FORMATION FEDERALE

Une aide forfaitaire de 75€ a été versée aux jeunes filles/ femmes s'inscrivant dans le parcours de **formation fédérale** (animateur/ éducateur). Trois jeunes filles ont bénéficié de cette aide en 2022 : **Clémence JACOB** de Beaune (Animatrice), **Estelle RADEK** de Beaune (Animatrice) et **Julia CARREY REMONNEY** de Pontarlier (Animatrice).

#### 4/ BOURSE A LA FORMATION REGIONALE D'ARBITRAGE

Une aide forfaitaire de 150€ a été versée à une jeune fille débutant une formation régionale d'arbitrage. A été récompensée **Cassiopée BONNET SARKISSIAN** de l'ASPTT Dijon qui entame son parcours d'arbitrage régional avec engagement et sérieux.

#### 5/ QUELQUES CHIFFRES

Part de Féminines	FFE	CRE BFC
2017-18	28.5%	28.5%
2018-19	29.3%	30.2%
2019-20	29.9%	31.8%
2020-21	30.2%	36.2%
2021-22	31%	37.2%
2022-23	31.3%	34.2%

Part de Féminines	2021-22	2022-23
Doubs	33%	27%
Jura	33%	35.5%
Haute-Saône	13%	36.7%
Territoire de Belfort	40%	34.6%
Côte d'Or	39%	38.4%
Nièvre	33%	32%
Saône et Loire	28%	30.7%
Yonne	54%	41.3%

**Dominique VEYRAC**  
Présidente de la Commission

## BILAN DE LA CRA saison 2022 – 2023

### Arbitrage Championnats de Bourgogne Franche Comté

L'ETR fera le bilan des Championnats mis en place mais nous pouvons faire un point concernant l'arbitrage.

M17 – M20 – Senior – vétéran dans le même week-end à l'épée :

- Nous constatons que nos arbitres sont pour beaucoup encore des tireurs
- Le week-end complet avec 4 catégories permet de regrouper les compétitions individuelles et équipes dans un calendrier régional et national bien chargé.
- Cela ne nous permet pas d'avoir un nombre suffisant d'arbitres

A noter que les clubs de Belfort au fleuret et l'ASPTT DIJON à l'épée ont fourni sur l'ensemble des tournois et chts beaucoup plus d'arbitres que demandé dans le règlement. Ce qui est une bonne chose pour le bien de l'organisation mais met au jour le fait qu'il manque des arbitres dans les clubs.

Manque de respect du règlement arbitrage concernant :

- Les quotas d'arbitre
- Le diplôme demandé

Il est toujours facile de déroger aux règlements, mais si les règles existent c'est pour que les compétitions se déroulent dans de bonnes conditions. Ne pas mettre en difficulté les arbitres : nombre d'heure d'arbitrage important, pas assez de repos entre les matchs...

A noter que le 1 arbitre pour 4 sur une journée avec plusieurs catégories n'est pas jouable pour les organisateurs.

### La formation régionale

#### Les moins :

- Peu de temps à accorder lors des compétitions par les évaluateurs aux arbitres en formation. Evaluation faite mais pas assez de pédagogie pour l'aide à l'apprentissage.
- Manque d'uniformité concernant le remplissage de la fiche d'évaluation par les différents évaluateurs.
- Journée validée ou non : incompréhension du formé
- Journée de formation régionale organisée trop tard : il a été difficile de trouver une date pour les 3 armes.

#### Les plus :

- Journée nationale d'arbitrage sur 1 site qui a rencontré un fort succès
- Journée de formation régionale avec mise en place d'une compétition pour situation pratique pour l'épée
  - o 3 arbitres en formation régionale au fleuret
  - o 3 arbitres en formation régionale à l'épée
- Des jeunes diplômés participant à la Fête de Jeunes à Albi avec un très bon niveau d'arbitrage
- Des jeunes investis dans l'arbitrage – se déplace pas seulement pour leur club

### Arbitrage Fête des Jeunes 2023 à Albi

La CNA nous demande de trouver 5 arbitres (en tout) + des arbitres remplaçants. Dans le tableau est noté : 2 arbitres par armes et 1 arbitre remplaçant par armes.

Nous avons envoyé un mail à nos arbitres régionaux et nationaux pour savoir s'ils souhaitaient arbitrer cette compétition. Voici les arbitres qui se sont proposés :

Au sabre :

- Marco BURLA
- Tugdual THIBAUT
- Solène BERTRAND

A l'épée :

- Victor LELU
- Alexandre BONTEMPS (diplômé régional en août car il n'aura 16 ans qu'en août 2023).

Au fleuret :

- Thibault VIELLE
- Alexandre GARNIER

Tous ces arbitres se déplacent avec leur club ou un club limitrophe.

Prise en charge financière : 60€ pour l'hébergement et restauration. Au cas par cas : autre prise en charge sur demande.

L'objectif de cet arbitrage est de valoriser le travail de toute une année de nos jeunes arbitres, pour certains, fraîchement diplômés.

L'objectif pour ces arbitres est de continuer leur formation et de passer le national. Normalement 1 an d'arbitrage avant de pouvoir passer le QCM national. Dérogation à priori pour les stagiaires de Vichy qui vont passer le QCM national et peuvent entrer en formation pratique la saison prochaine.

### Réflexion à avoir :

- Prise en charge des arbitres à la Fête des Jeunes
- Comment les clubs s'impliquent dans cette prise en charge

### **Participation au stage national de Vichy - Du 9 au 14 juillet 2023**

Critères de participation : être arbitre régional – avoir arbitré au moins la ½ finale ou la FDJ – avoir moins de 18 ans.  
Seul arbitre à participer : Alexandre BONTEMPS—SALPOINTE de l'ASPTT DIJON

### **Bilan formation régionale**

**Diplômés** : Céline COSSU et Alexandre BONTEMPS—SALPOINTE de l'ASPTT Dijon (épée) – Marco BURLA de Levier (sabre) – Elina BROYER de Macon (épée).

2 arbitres via l'UNSS : Noé GNABA d'Auxerre (sabre) – Perrine de Belfort (fleuret). Mais aucune information confirmant cette validation ne m'est parvenue de la CNA malgré ma demande et relance.

### **Restent en formation**

HENRY	Clémence	MACON E	M17	2020	Epée
ROZIN	Mathéo	MACON E	M17	2020	Epée
DAUDIN	Margot	CE NEVERS	M17	2020	Epée
VASSAS	Pablo	CE NEVERS	M17	2020	Epée
LEROY	Julie	CE NEVERS	M17	2020	Epée
BASSI	Martin	CE NEVERS	M20	2020	Epée
LOKIETEK	Denis	LE CREUSOT	Vt	2021	Epée
BONNET SARKISSIAN	Cassiopée	ASPTT DIJON	M20	2022	Epée
SALPOINTE	Stéphanie	ASPTT DIJON	VETERAN	2022	Epée
BECAT	Cyril	ASPTT DIJON	VETERAN	2022	Epée
MOTTET	Marc	PARON SENS	VETERAN	2022	Fleuret
MOTTET	Marc	PARON SENS	VETERAN	2022	Epée
JACOB	Clémence	BEAUNE	M17	2022	Fleuret
BERTRAND	Théo	ARBOIS	M17	2022	Sabre
GNABA	Noé	AUXERRE	M15	2022	Sabre
JEANNIN BANGOURRA	Zakaria	MONTBELIARD	M17	2022	Fleuret
ROUSSEY	Timothée	BELFORT	M17	2022	Fleuret
GARNIER	Thibault	BELFORT	M17	2022	Fleuret
MILLET	Thomas	ASPTT DIJON	M20	2022	Epée

### **Propositions étudiées lors de la réunion de la CRA du mois de d'août**

- Mise en place de formateur lors des compétitions régionales et tournoi : prise en charge comme un arbitre (indemnité arbitrage et pas de frais de déplacement).

### Objectifs pour la saison à venir :

- Mise en place d'un livret de formation donné à ceux ayant réussi le QCM et entrant en formation pratique.
  - o Ce livret devra être apporté sur chaque compétition par l'arbitre
  - o Il devra être rempli et signé par l'observateur/évaluateur
- Mise en place d'un arbitre référent qui sera indemnisé comme un arbitre sur chaque championnat de BFC et si possible tournois de la Région.
  - o Encadrement des arbitres en formation
  - o Pourra intervenir ou non (décision à prendre en CRA) sur les décisions des arbitres.
- Avoir une meilleure visibilité de qui arbitre en compétitions : lors des tournois dans la région, des championnats de BFC et des circuits nationaux. Feuille bilan arbitrage demandée à chaque organisateur.
  - o Cela pour savoir si les clubs font appel aux autres clubs pour trouver des arbitres
  - o Avoir un meilleur suivi du listing des arbitres de la région qui officient
- Mise en place de la journée de formation entre octobre et décembre
  - o Formation théorique et pratique
  - o Tous les arbitres entrant en formation seront observés. Des observations seront notées dans leur livret de formation : points forts et/ou points à améliorer

## BILAN FORMATION DE CADRES saison 2022-2023

### 3 stages de 3 jours

**Stage 1** : 4 + 5 + 6 novembre 2022 à Dijon

**Stage 2** : 13 + 14 + 15 février 2023 à Dijon

**Stage 3** : 14 + 15 + 16 avril 2023 à Dijon

### 6 animateurs en formation

3 armes représentées : 1 à l'épée, 3 au fleuret et 2 au sabre et 5 clubs représentés (Beaune, Belfort, ASPTT Dijon, Pontarlier, Champagnole)

### Pas d'éducateur en formation cette saison

#### Formations effectuées :

Stage de Toussaint (3 jours), Stages de février (3 jours) et Stage d'avril (3 jours), soit 9 jours de formation

#### Formations complémentaires :

- Visio sur le rôle de l'éducateur et le harcèlement dans le sport avec Anne Marie
- Présentation de la formation BPJEPS Escrime (Lyon) par Maître Tuloup
- Présentation des instances sportives et des relations club, comité départemental, CRE, Fédération, CDOS, conseil départemental et régional

#### Moyens mis à disposition des stagiaires :

- Un formateur spécialiste dans chaque arme
- 2 salles d'armes lors des stages (merci au club de Dijon ASPTT pour l'accueil)
- Un hébergement de qualité (CRI Dijon)
- Un fort soutien du CRE (coût de formation faible)
- Des intervenants pour mettre en perspective les formations fédérales (animateur, éducateur)
- Un classeur individuel avec l'ensemble des thèmes abordés durant les stages (connaissance des publics, lexique, fiche de préparation de séance, rôle de l'animateur et éducateur, etc).
- Des groupes d'escrimeurs de club (pour se familiariser avec les différents publics)

**Résultats** : 4 animateurs diplômés (2 abandons de formation).

#### Note : Ces diplômes fédéraux permettent d'aider les clubs dans leur développement et peuvent également être valorisés sur Parcoursup.

Nous travaillons à l'amélioration de la communication en direction des jeunes et des collègues maîtres d'armes qui sont les mieux placés pour promouvoir nos formations.

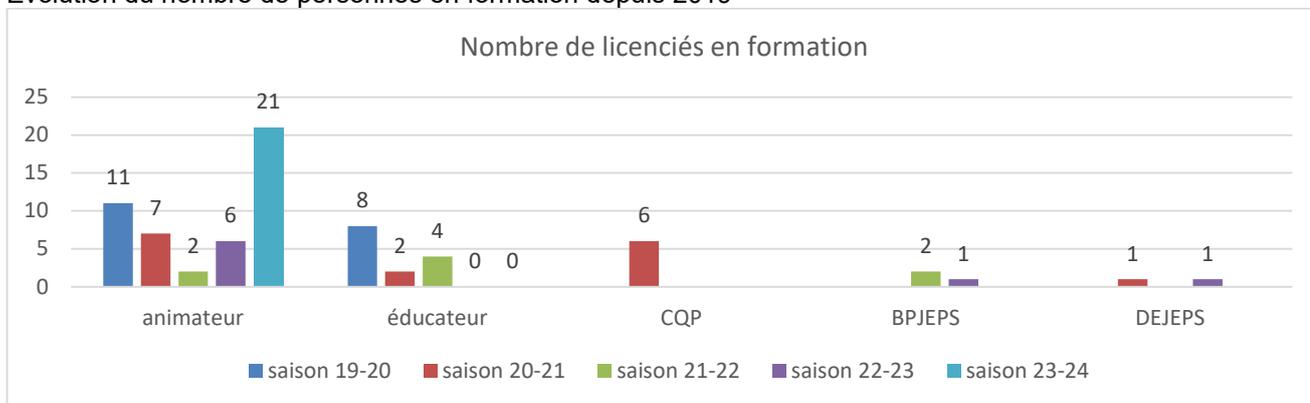
Philippe VIDAL

Responsable Formation des cadres

Comité régional d'escrime Bourgogne Franche-Comté

[formation.cadres.bfc@gmail.com](mailto:formation.cadres.bfc@gmail.com)

Evolution du nombre de personnes en formation depuis 2019



## COMMISSION REGIONALE PSF-ANS / FFE (ex-CNDS) Campagne 2023

**Membres de la Commission :** Dominique VEYRAC (*Référente régionale*, Présidente du CR BFC), Maître Richard Gawlas (Coordonnateur), Jean Luc ROBERT (Président de Mâcon Escrime, cd.71 et trésorier du CR BFC), Michel JAVOUHEY (Président de Dijon Mousquetaires, cd.21 et Vice président du CR BFC)

- Aides à l'emploi/ apprentissage toujours gérées par la **Préfecture (SDEJS)**. Prendre contact avec interlocuteur habituel en Préfecture.
- **Dépôt des dossiers : du 6 Mars au 7 Avril 2023**
  - Au moins **50% de l'enveloppe régionale fléchés vers les clubs**
  - Seuil minimal de **demande** et de **financement** : 1 500€ (1 000€ en ZRR , QPV..)
- **Instruction des dossiers en région : du 8 au 27 Avril 2023**
  - Budget alloué de **52 355€** (En 2022 : 53 683€)
  - **Au moins 26 178€ pour les clubs (50%)**
  - En BFC : **25 structures** ont déposé un dossier dont le CR, 4 AT/CD et 20 clubs
    - 2022 : 23 structures dont le CR, 5 AT/CD et 17 clubs
  - Total demandé : 105 577€ (dont 53 988€ par les clubs, soit 51%)
    - 2022 : 78 100€ (dont 50 150€ par les clubs, soit 64%)
- **Validation sur la plateforme Osiris le 28 Avril 2023**
  - **21 structures bénéficiaires** dont le CR, 4 CD/AT et 16 clubs
    - 2022 : 23 structures bénéficiaires dont le CR, 5 CD/AT et 17 clubs
  - **Subvention CR : 13 000€, soit 25 % du total alloué**
  - **4 CD/AT : 12 250€ soit 23% du total alloué** (4 CD/AT employeurs)
  - **16 clubs : 27 106€ soit 52% du total alloué.**
- **Bilans qualitatif** (dates et lieux de réalisation de l'action, nombre de bénéficiaires/ participants...) et **quantitatif** (avec pièces comptables justificatives : factures...) de 2022 sont des pré-requis obligatoires pour instruction des dossiers 2023
- **Rédaction du projet associatif obligatoire** : accompagnement et suivi par Morgane Joly en service civique
- **Engagement citoyen obligatoire**
- **Signature de la charte éthique** par les membres de la Commission régionale
- Beaucoup de temps passé à relancer et à obtenir des pièces complémentaires
- Une instruction cohérente sur les membres de la Commission
- Procédure d'instruction identique aux années précédentes :
  - Etude des dossiers « à l'aveugle » chacun de son côté,
  - Confrontation des instructions / Réunion, visio en cas de différence sur des dossiers
  - Elaboration d'une première instruction
  - Validation par les membres

**Dominique VEYRAC**  
Présidente du CRE BFC et Référente régionale PSF-ANS

RECAPITULATIF		DEMANDE 2023	DECIDE 2023	PSF 2022
21_Côte d'Or	<a href="#">Beaune</a>	3 267 €	1 500 €	1 500 €
	<a href="#">ASPTT</a>	3 000 €	2 550 €	2 983 €
	<a href="#">Longvic</a>	4 000 €	1 500 €	1 550 €
	<a href="#">Quetigny</a>	15 820 €	1 760 €	2 100 €
	<a href="#">Dijon Mousquetaires</a>	2 700 €	1 500 €	1 750 €
	Total département	28 787 €	8 810 €	9 883 €
25_Doubs	<a href="#">25.ATE</a>	2 200 €	2 060 €	2 200 €
	<a href="#">BUC</a>	3 200 €	1 700 €	2 100 €
	<a href="#">BRC</a>	2 200 €	- €	1 500 €
	<a href="#">Lions de Montbéliard</a>	3 000 €	1 700 €	1 800 €
	<a href="#">Valdahon</a>	1 500 €	- €	-
	<a href="#">CEHD (Pontarlier)</a>	- €	- €	1 500 €
	Total département	12 100 €	5 460 €	9 100 €
39_Jura	<a href="#">39_ATE</a>	5 000 €	3 800 €	3 200 €
	<a href="#">Lons le Saunier</a>	2 000 €	1 500 €	1 800 €
	<a href="#">Dole</a>	2 400 €	- €	1 800 €
	<a href="#">Saint Claude Prolétarienne</a>	7 450 €	1 500 €	-
	<a href="#">SVS Jura</a>	3 000 €	- €	-
	Total département	19 850 €	6 800 €	6 800 €
58_Nièvre	<a href="#">Nevers</a>	5 000 €	2 520 €	2 900 €
	<a href="#">ASAV</a>	- €	- €	1 800 €
	Total département	5 000 €	2 520 €	4 700 €
70_Haute-Saône	<a href="#">ATE.70</a>	- €	- €	1 500 €
	<a href="#">Rioz</a>	1 750 €	1 500 €	-
	<a href="#">Passe Avant</a>	5 000 €	1 700 €	-
	Total département	6 750 €	3 200 €	1 500 €
71_Saône & Loire	<a href="#">Macon</a>	- €	- €	1 500 €
	<a href="#">Montceau</a>	1 901 €	1 675 €	1 800 €
	<a href="#">Le Creusot</a>	4 000 €	1 500 €	2 000 €
	Total département	5 901 €	3 175 €	5 300 €
89_Yonne	<a href="#">89_ATE</a>	3 689 €	4 290 €	4 200 €
	Total département	3 689 €	4 290 €	4 200 €
90_Territoire Belfort	<a href="#">90_ATE</a>	5 000 €	2 100 €	4 200 €
	<a href="#">90 Belfort</a>	4 000 €	1 500 €	-
	<a href="#">90 Giromagny</a>	1 500 €	1 500 €	-
	Total département	10 500 €	5 100 €	4 200 €
COMITE REGIONAL		13 000 €	13 000 €	12 000 €
		105 577 €	52 355 €	57 683 €
		53 988 €	27 105 €	30 383 €
		51%	52%	53%

# RAPPORT D'ACTIVITE



## CONTRAT DE PROGRES

### Construction d'un projet régional cohérent

- 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de **Coordonnateur de l'ETR BFC**
  
- 1 000€ d'accompagnement PSF
  
- 10 000€ d'aide fédérale fléchée sur la **structuration/ développement**
  - **Multi-emploi** : Rédaction des fiches de poste, en attente de la validation de la DTN
    - Arbitrage,
    - Mixité des pratiques et des pratiquants,
    - Pôle « Emploi » : formation continue des enseignants notamment
    - Jeunes Compétiteurs (M11-M13), Public Universitaire....
  - Mise à disposition de maîtres d'armes de club
  - Service Civique pour 8 mois : février à septembre 2023
  
- 2 000€ + 2 000€ : Une **part variable** sur critères définis à l'avance en concertation avec le CR
  - Augmentation du nombre de **licences créées** : 500€
  - Augmentation du nombre de **licences féminines** (+10%) : 500€
  - Augmentation du nombre de **jeunes licenciés M7 à M20** (+10%) : 500€
  - Augmentation du nombre de **licences sabre laser** (+10%) : 500€



**RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2022/2023**  
**Du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023**

Présenté par le trésorier Jean-Luc ROBERT

Les comptes de l'exercice 2022/2023, du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023, vous sont présentés sous la forme d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une balance des comptes.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de **3 994 €**.

Les produits s'élèvent à **99 695 €** et les charges à **95 701 €**. Le total du bilan est de **40 670 €**.

**Analyse du bilan - Actif**

L'actif du bilan est constitué par :

- Une immobilisation financière de **76,22 €** constituée par une caution versée à la Maison des associations de Dijon en contrepartie de notre siège social.
- Nous n'avons aucun stock valorisé.
- Des Subventions à recevoir pour un montant de 13 125 € du CRBFC, un acompte au COM de Macon pour le stage Avril 2024 de **2 970 €** et des inscriptions stage à recevoir pour 4 470 € soit un solde de **20 690 €**. La subvention du Conseil Régional a été versée le 13 septembre 2023 et les inscriptions stages crédités au compte du CRE le 25 septembre 2023.
- Nos disponibilités au 31 aout 2023 soit le solde bancaire de **12 697.37 €** et le solde du compte épargne de **7 206.81 €**

L'actif s'élève donc à **40 670 €**.

**Analyse du bilan - Passif**

Au passif, les fonds propres sont positifs à hauteur de **40 670 €** et composé des éléments suivants :

- Apport en capital de **9 790 €** par le CID de Bourgogne
- Fonds Associatif de **26 886 €**
- Résultat de l'exercice 2022/202 de **3 994 €**.

**Analyse du compte de résultat 2022/2023**

**Les produits**

- **Les cotisations :**  
28 370 € de licences pour 1 865 licences soit une moyenne de 15.21 € par licence.
- **Les participations**  
Les participations au stage régionaux représentent un montant de **11 331 €**  
**Nos ressources propres s'élèvent donc à 39 701 € sur un total de 99 695 € soit 39.82%.**
- **Les subventions et autres produits**  
Les subventions comptabilisées s'élèvent à **42 625 €** :
  - 25 625 € au titre du CRDS 2022
  - 13 000 € au titre de l'ANS**La part de subventions dans nos produits est de 42.75%.**

Les autres produits concernent les aides versées par la FFE pour un total de 21 000 €

- L'aide fédérale à l'emploi en l'absence de cadre technique est comptabilisé pour 6 000 € au titre de la saison sportive 2021/2022 et le contrat de progrès pour un montant de 11 000€ et la part variable 4 000 €.
- Les produits financiers sont non significatifs.

## Les charges

Les charges les plus significatives sont :

- La masse salariale s'élève à **34 654 €**. Les indemnités de fonctionnement du CRE s'élèvent à 11 561, les indemnités de stage à 14 134 euros et les indemnités de capitanat à 1 661 euros. Les charges URSSAF sont comptabilisées pour un montant de 7 138 euros.
- Les frais d'organisation des stages sont de 26 280 €.
- Les deux centres de Préformation (Nevers et Belfort) ont nécessité des crédits à hauteur de 6 000 €.
- L'organisation des championnats régionaux a généré des charges à hauteur de 3 856 €.
- La commission féminine a une réalisation de 4 175 €.
- Les dépenses liées à la Filière H2032 s'élèvent à **7 334 euros**, qui couvrent les participations aux deux tournois de préparation, et à l'aide forfaitaire aux tireurs.
- Sur le budget CRDS, il a été financé l'aide aux stagiaires qualifiés pour le stage de Vichy pour un montant de 800 euros.
- Les autres postes de dépenses n'appellent pas de commentaire particulier.

## **Lecture du rapport de la commission de vérification des comptes Mesdames Collin et Lévêque**

Rapport établi le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

## **Résolutions sur les comptes de l'exercice 2021/2022**

### **1. Adoption des comptes 2022/2023 et quitus**

L'Assemblée générale, après avoir entendu le trésorier Jean-Luc Robert dans son rapport financier, adopte les comptes 2022/2023 – du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 qui se soldent par un bénéfice de **3 994.04 €**

L'Assemblée générale donne quitus au trésorier et au comité directeur pour leur gestion 2022/2023 – du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

### **2. Affectation du résultat 2022/2023**

L'Assemblée générale vote l'affectation du résultat net au 31.08.2023 soit un bénéfice de **3 994.04 €** au compte « Fonds Associatif », portant celui-ci à la somme de **40 670.40€**.

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	36 676	42 423
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>76</b>		<b>76</b>	<b>76</b>	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 994	(5 747)
Marchandises					Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
<b>TOTAL II</b>					<b>TOTAL I</b>	<b>40 670</b>	<b>36 676</b>
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	20 690		20 690	27 125	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	19 904		19 904	11 702	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres		2 227
<b>TOTAL III</b>	<b>40 594</b>		<b>40 594</b>	<b>38 827</b>	<b>TOTAL III</b>		<b>2 227</b>
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>40 670</b>		<b>40 670</b>	<b>38 903</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>40 670</b>	<b>38 903</b>

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE  
Provisoire  
Avec brouillard  
Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		164
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement	2 349	4 351	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		1 903
Autres charges externes	40 724	33 106	Subventions d'exploitation	59 625	41 725
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	39 701	38 138
Rémunération du personnel	27 516	26 319	PRODUITS FINANCIERS	369	225
Charges sociales	7 138	2 702			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges	17 973	21 423			
CHARGES FINANCIERES					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>95 701</b>	<b>87 901</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>99 695</b>	<b>82 155</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>95 701</b>	<b>87 901</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>99 695</b>	<b>82 155</b>
BENEFICE OU PERTE	3 994	(5 747)			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 695</b>	<b>82 155</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 695</b>	<b>82 155</b>

CHARGES		PRODUITS	
<b>60 - Achat</b>	<b>2 350,00</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services</b>	<b>11 000,00</b>
Achats Récompenses	2 150,00	Inscriptions Stages	11 000,00
Fournitures administratives	200,00		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>54 960,00</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>59 500,00</b>
Frais Stages	28 800,00	<b>ANS</b>	13 000,00
Assurance	60,00		
Préparation H2032	8 000,00		
Commission CRA	1 200,00		
Fonctionnement CREFED	6 400,00		
Autres Commissions	6 500,00	<b>Conseil Régional</b>	25 500,00
Frais Compétitions	4 000,00		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>4 800,00</b>		
HONORAIRES	350,00		
Publicité, publications	500,00		
Déplacements, missions	3 850,00		
Services bancaires, autres	100,00	<b>FFE - Aide à l'Emploi</b>	6 000,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>FFE - Structuration Régionale</b>	11 000,00
Impôts et taxes sur rémunérations		<b>FFE - Contrat de Progrès</b>	4 000,00
Autres impôts et taxes			
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>34 750,00</b>		
Rémunération ETR	11 600,00		
Rémunération Stages	14 200,00		
Indemnités Capitaneat	1 800,00		
Charges Sociales	7 150,00		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 840,00</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>29 000,00</b>
Autres charges de gestion courante	2 840,00	Dont cotisations, dons manuels ou leges	29 000,00
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>200,00</b>
Charges financières		Produits financier	200,00
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	<b>0,00</b>
Dotations et provisions et engagements			
<b>69 - Impôts sur les bénéfices; participation des salariés</b>	<b>0,00</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices; participation des salariés			
		<b>Ressources propres</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>99 700,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>99 700,00</b>

## Annexe 5 : Rapport Sportif



Organisation avec l'aide des clubs des championnats régionaux pour les catégories M11 à vétérans aux 3 armes individuel et par équipe

DATE ET LIEU DES CHAMPIONNATS

	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR	VETERAN
<b>FLEURET</b>							
Date	29 & 30 avril	29 & 30 avril	25 & 26 mars	25 & 26 mars	14 & 15 janvier	14 & 15 janvier	14 & 15 janvier
Lieu	DIJON ASPTT	DIJON ASPTT	DIJON MOUSQ	DIJON MOUSQ	DOLE	DOLE	DOLE
<b>EPEE</b>							
Date	29 & 30 avril	29 & 30 avril	7 & 8 janvier	7 & 8 janvier	7 & 8 janvier	7 & 8 janvier	7 & 8 janvier
Lieu	DIJON ASPTT	DIJON ASPTT	NEVERS	NEVERS	NEVERS	NEVERS	NEVERS
<b>SABRE</b>							
Date	29 & 30 avril	29 & 30 avril	14 & 15 janvier	4 & 5 mars	14 & 15 janvier	4 & 5 mars	14 & 15 janvier
Lieu	DIJON ASPTT	DIJON ASPTT	MONTCEAU	AUXERRE	MONTCEAU	AUXERRE	MONTCEAU



Nombre de participants et participantes / Nombre de clubs



	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR	VETERAN 1	VETERAN 2	VETERAN 3	VETERAN 4
<b>FLEURET DAMES</b>										
Individuel	7 participantes 5 clubs	13 participantes 7 clubs	6 participantes 5 clubs	10 participantes 4 clubs	8 participantes 3 clubs	Non Décerné	3 participantes 3 clubs	1 participante 1 club	Non Décerné	
Equipe	3 équipes mixtes 3 clubs	2 équipes 2 clubs	2 équipes 2 clubs	1 équipe 1 club	Non Décerné	Non Décerné	Non Décerné			
<b>FLEURET HOMMES</b>										
Individuel	15 participants 10 clubs	16 participants 6 clubs	17 participants 7 clubs	11 participants 3 clubs	Non Décerné	8 participants 3 clubs	2 participants 2 clubs	1 participant 1 club	1 participant 1 club	
Equipe	3 équipes mixtes 3 clubs	3 équipes 3 clubs	3 équipes 3 clubs	3 équipes 2 clubs	1 équipe 1 club	2 équipes 2 clubs	Non Décerné			
<b>EPEE DAMES</b>										
Individuel	9 participantes 5 clubs	10 participantes 6 clubs	13 participantes 9 clubs	14 participantes 6 clubs	8 participantes 4 clubs	12 participantes 5 clubs	1 participante 1 club	Non Décerné	1 participante 1 club	
Equipe	7 équipes mixtes 5 clubs	2 équipes 2 clubs	2 équipes 2 clubs	2 équipes 2 clubs	2 équipes 2 clubs	4 équipes 4 clubs	Non Décerné			
<b>EPEE HOMMES</b>										
Individuel	23 participants 8 clubs	19 participants 7 clubs	15 participants 7 clubs	17 participants 4 clubs	11 participants 2 clubs	30 participants 10 clubs	8 participants 5 clubs	11 participants 5 clubs	4 participants 3 clubs	
Equipe	7 équipes mixtes 5 clubs	5 équipes 3 clubs	2 équipes 2 clubs	4 équipes 2 clubs	3 équipes 2 clubs	6 équipes 4 clubs	5 équipes 4 clubs			
<b>SABRE DAMES</b>										
Individuel	7 participantes 5 clubs	4 participantes 3 clubs	8 participantes 5 clubs	5 participantes 4 clubs	6 participantes 4 clubs	7 participantes 3 clubs	1 participante 1 club	1 participante 1 club	Non Décerné	
Equipe	5 équipes mixtes 4 clubs	Non Décerné	1 équipe 1 club	1 équipe 1 club	Non Décerné	1 équipe 1 club				
<b>SABRE HOMMES</b>										
Individuel	18 participants 10 clubs	16 participants 9 clubs	15 participants 9 clubs	9 participants 6 clubs	13 participants 8 clubs	10 participants 4 clubs	2 participants 2 clubs	1 participant 1 club	Non Décerné	
Equipe	5 équipes mixtes 4 clubs	3 équipes 3 clubs	2 équipes 2 clubs	Non Décerné	Non Décerné	3 équipes 3 clubs	Non Décerné			



## Champions de Bourgogne Franche Comté



	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR	VETERAN 1	VETERAN 2	VETERAN 3	VETERAN 4
<b>FLEURET HOMMES</b>										
<b>Individuel</b>	DAGORN Arthur Montbéliard	HEINRICH Oscar Montbéliard	GIRARDOT Lucien Belfort ESC	JOLIBOIS Ferdinand Belfort ESC	Non Décerné	ETGENS Vincent Belfort ESC	BRANDT Nicolas Quetigny AS	ERMAN Thierry Dijon CE	CONTREPOIS Didier Dijon CE	NEGLUAU Gilbert Dijon Mousquetaire
<b>Equipe</b>	BEAUNE CE (mixte)	MONTBELIARD	BELFORT ESC	BELFORT ESC	BELFORT ESC	Non Décerné				
<b>EPEE HOMMES</b>										
<b>Individuel</b>	BORDEREAU Amir Dijon ASPTT	FROMONT Loïc Nevers CE	GAULIARD Thomas Nevers CE	LEBEL Sacha Dijon ASPTT	BARRE Maxime Nevers CE	FEZARD Julien Besançon RC	BLANDIN Steeve Dijon ASPTT	LESNE Ludovic Besançon RC	GAMMA Alain Besançon RC	Non Décerné
<b>Equipe</b>	DIJON ASPTT (mixte)	NEVERS CE	NEVERS CE	NEVERS CE	DIJON ASPTT	NEVERS CE	BESANCON RC			
<b>SABRE HOMMES</b>										
<b>Individuel</b>	PERCHE Louis DIJON ASPTT	BEUCHEY Simon DOLE	PICCIOLI Baptiste Montceau Esc	GNABA Noé Francesco Auxerre CE	BURLA Marco Levier CE	PICCIOLI Clément Montceau Esc	MOLE Julien Levier CE	PICCIOLI Laurent Montceau Esc	Non Décerné	Non Décerné
<b>Equipe</b>	LONS (mixte)	DOLE	BESANCON UC	Non Décerné	Non Décerné	MONTCEAU ESC	Non Décerné			



## Palmarès des Clubs aux Championnats de Bourgogne Franche Comté



81 titres décernés individuel et par équipe

<b>DIJON ASPTT</b>	13 titres	<b>LEVIER</b>	3 titres
<b>NEVERS CE</b>	11 titres	<b>ASAV VAUZELLES</b>	2 titres
<b>BELFORT ESCRIME</b>	8 titres	<b>DOLE CE</b>	2 titres
<b>BESANCON RCE</b>	6 titres	<b>LONS</b>	2 titres
<b>AUXERRE CE</b>	5 titres	<b>QUETIGNY AS</b>	2 titres
<b>BEAUNE CE</b>	5 titres	<b>AUTUN CE</b>	1 titre
<b>DIJON CE</b>	5 titres	<b>BESANCON UC</b>	1 titre
<b>MONTBELIARD</b>	5 titres	<b>DIJON MOUSQUETAIRE</b>	1 titre
<b>MONTCEAU ESCRIME</b>	5 titres	<b>PASSE AVANT ESCRIME</b>	1 titre
<b>ARBOIS CEATO</b>	3 titres		

**19 clubs ont remporté au moins 1 titre de Champion de Bourgogne Franche Comté**



## VAINQUEURS DES CLASSEMENTS RÉGIONAUX



### CATÉGORIE M15

Fleuret Dame 9 classées	Fleuret Homme 27 classés	Épée Dame 19 classées	Épée Homme 23 classés	Sabre Dame 14 classées	Sabre Homme 24 classés
Axelle ZEH Belfort Escrime	Lucien GIRARDOT Belfort Escrime	<u>Soha</u> DOUCI HABANE Passe Avant	Thomas GAULIARD Nevers CE	<u>Lilou</u> GUIGNAUD Levier CE	Baptiste PICCIOLI Montceau ES

### CATÉGORIE M17

Fleuret Dame 10 classées	Fleuret Homme 17 classés	Épée Dame 16 classées	Épée Homme 24 classés	Sabre Dame 7 classées	Sabre Homme 9 classés
Perrine MATHIEU Belfort Escrime	Ferdinand JOLIBOIS Belfort Escrime	<u>Soha</u> DOUCI HABANE Passe Avant	Maxime BARRE Nevers CE	Clothilde GAZON Arbois CEATO	Noé <u>Francesco</u> GNABA Auxerre CE



## CHAMPION.NE.S DE FRANCE



- Lucien GIRARDOT – Belfort Escrime : Fleuret Homme M15
- Thomas GAULIARD – Nevers CE : Épée Homme M15
- Tess GAUTHERON – Beaune CE : Fleuret Dame M17 National 2
- Thomas GAULIARD – Nevers CE : Épée Homme M17 National 2
- Maxime BARRE – Nevers CE : Épée Homme M20 National 2
- François GAUDRY – Nevers CE : Épée Homme Vétéran 4
- Isabelle LEVEQUE – Dijon CE : Sabre Dame Vétéran 2
- Steeve BLANDIN – Dijon ASPTT : Épée Homme Vétéran 1
- BFC 1 (Soha DOUCI HABANE, Léna PESLAYRE, Marie LAMBRETH, Audrey GAUTIER) : Épée Dame M15 National 2
- BFC 1 (Lucien GIRARDOT, Axel GUENET, Omeya LAOUR, Arthur PETITJEAN WENIGER) : Fleuret Homme M15 National 2
- BFC 1 (Renaud GIORGANI COURBET, Noé Francesco GNABA, Milan JOLIET MAISONNEUVE, Baptiste PICCIOLI) : Sabre Homme M15 National 2
- DIJON CE (Catherine CAVERON, Isabelle LEVEQUE, Agnès WEIMAR) : Sabre Dame Vétéran



## MÉDAILLE D'ARGENT

- **Maxime BARRE** – Nevers CE : Epée Homme M17 National 1
- **Ferdinand JOLIBOIS** – Belfort ESC : Fleuret Homme M17 National 1
  
- **MONTCEAU ES (Clément PICCIOLI, Laurent PICCIOLI, Pierre PICCIOLI)** : Sabre Homme National 3 (accession en National 2)



## MÉDAILLE DE BRONZE

- **Catherine CAVERON** – Dijon CE : Sabre Dame Vétéran 1
- **Ludovic LESNE** – Besançon RCE: Epée Homme Vétéran 2
- **Agnès WEIMAR**– Dijon CE : Sabre Dame Vétéran 3
- **Didier CONTREPOIS** – Dijon CE : Fleuret Homme Vétéran 3
  
- **BFC 1 (Thomas GAULIARD, Marius DUCLOUX, Philippe ALAVOINE LONGUET, Lorys CZWERTLIK)** : Epée Homme M15 National 1
- **BFC 1 (Romane BOUVIER, Clothilde GAZON, Lilou GUIGNAUD, Nouna HILAIRE GIRARDEAU)** : Sabre Dame M15 National 3
- **NEVERS CE (Maxime BARRE, Doryan BERNARDIN, Thomas GAULIARD, William GAWLAS)** : Epée Homme M17 National 1
- **BEAUNE CE (Tess GAUTHERON, Clémence JACOB, Carla LAINE)** : Fleuret Dame M17 National 3
- **BELFORT Escrime (Thibault GARNIER, Lucien GIRARDOT, Ferdinand JOLIBOIS, Lucas MENANTEAU)** : Fleuret Homme National 3
- **NEVERS CE (Maxime BARRE, Maxime RIVIERE, Roland TEMPESTA, Pablo VASSAS)** : Epée Homme M20 National 1



## STAGE NATIONAL DE VICHY – M15

- **Thomas GAULIARD** – Nevers – Epée Homme
- **Soha DOUCI HABANE** – Passe Avant – Epée Dame
- **Lucien GIRARDOT** – Belfort – Fleuret Homme
- **Baptiste PICCIOLI** – Montceau Escrime – Sabre Homme



## SÉLECTION INTERNATIONALE

- **Eva LACHERAY** – Montbéliard : Championne d'Europe U23 par équipe, médaille de Bronze en individuel
- **Didier CONTREPOIS** – Dijon CE: Champion du Monde Vétéran fleuret par équipe,
- **François GAUDRY** – Nevers CE : Médaille de Bronze individuel et par équipe aux championnats du monde vétéran
- **Agnès WEIMAR** – Dijon CE : sélectionnée aux championnats du monde vétéran
- **Sacha LEBEL** – Dijon ASPTT : sélectionné aux championnats d'Europe M17
- **Zakaria JEANNIN BANGOURA** - Montbéliard : sélectionné aux championnats d'Europe M17

Et de nombreuses sélections en circuit européen, Coupe du monde junior, senior.....

